

## COMMUNIQUÉ AUX PARENTS NOVEMBRE 2025



### **DATES IMPORTANTES**

Conseil d'établissement : 12 novembre 2025  
Bulletin 1<sup>re</sup> étape accessible sur Mozaïk : 18 novembre 2025  
Rencontre de parents enseignants : 19 novembre 2025  
Journées pédagogiques : 20 et 21 novembre 2025

### **RENCONTRE PARENT ENSEIGNANT**

Les rencontres parents-enseignants, pour le bulletin de la première étape, auront lieu dans la semaine du 17 novembre 2025 ainsi que la soirée du mercredi 19 novembre jusqu'à 21 h. Une invitation vous sera envoyée par courriel afin de prendre un rendez-vous.



***Surveillez votre boîte de courriels !***

### **SÉCURITÉ SUR LA COUR D'ÉCOLE**

En aucun temps, les parents ne sont admis sur la cour d'école. Si vous devez communiquer avec votre enfant, soit sur les heures de classe ou aux heures de récréations, vous devez vous présenter au secrétariat. Il ne faut surtout pas inviter votre enfant à venir vous parler près de la clôture. Cette procédure est obligatoire afin d'assurer la sécurité des enfants. Pour le service de garde, nous vous demandons d'entrer et de vous adresser à Mme Valérie ou Mme Nancy.

### **SERVICE DE GARDE : JOURNÉE PÉDAGOGIQUE**

Voici un rappel sur la procédure, concernant les inscriptions pour les journées pédagogiques. Il est très important de respecter les délais d'inscription afin que nous puissions planifier le personnel nécessaire au bon fonctionnement des activités.

Quelques semaines avant chaque journée pédagogique, vous recevez un courriel avec le « lien FORM » pour procéder à l'inscription. Vous pouvez également lire avec votre téléphone le code QR affiché à la porte #7 afin d'accéder au formulaire d'inscription pour la journée pédagogique.

Si vous souhaitez annuler une inscription à une journée pédagogique, vous devez le faire via courriel. Veuillez noter qu'il y a également un délai d'annulation à respecter, afin d'éviter de payer des frais supplémentaires. Ce délai est indiqué dans le courriel reçu pour l'inscription de l'activité.

Lors de la journée pédagogique, vous devez accompagner votre enfant à l'école le matin pour vérifier que l'inscription est conforme et que votre enfant passera une journée agréable. Prendre note que si nous n'avons pas l'inscription de votre enfant pour la journée vous serez dans l'obligation de le ramener à la maison.



École Sainte-Marie



### –Ce qu'il faut savoir – Absence partielle (pour le dîner ou après l'école)

Si votre enfant **ne fréquente pas le service dîneur ou le service de garde du soir** pour une journée (ex : il dîne à la maison, il a un rdv sur l'heure du dîner, il quitte à pied après l'école),

→ **Vous devez aviser directement le service de garde :**

✉ Courriel : [garde.stemarie@cssp.gouv.qc.ca](mailto:garde.stemarie@cssp.gouv.qc.ca)

📞 Téléphone : 450-461-5907 poste 6

### **FACTURATION DES EFFETS SCOLAIRES**

L'état de compte des effets scolaires est maintenant accessible sur Mozaïk Portail Parent. Merci de régler la facture dans les meilleurs délais. Dans le cas des gardes partagées, l'état de compte n'est pas divisé en deux. Les deux parents reçoivent le même état de compte et vous devez vous entendre pour le montant que chacun doit payer. Chaque parent doit utiliser son propre numéro de référence qui débute par ES-144 dans le cas d'un paiement par internet.



#### **ATTENTION**

Pour les paiements **par Internet**, assurez-vous d'utiliser le **numéro de référence** qui débute par **ES-144-** qui se trouve en haut à gauche sur l'état de compte. Ce détail est très important afin que le paiement soit fait dans la bonne école.

Si votre enfant était à une autre école du Centre de services scolaire des Patriotes, veuillez remplacer le numéro de référence de l'année dernière par celui sur l'état de compte de l'école Sainte-Marie.

Si le montant est négatif, vous n'avez rien à payer. Le solde se mettra à zéro selon les prochaines facturations.

### **LA GUIGNOLÉE – Aux Sources du bassin de Chambly**

Nous invitons tous les élèves de l'école à apporter des denrées non périssables (conserves, aliments, papier hygiénique, tout ce que nous nous procurons à l'épicerie) qui serviront à la fabrication de paniers de Noël.

Du 5 novembre 2025 au 1<sup>er</sup> décembre 2025, nous aurons des bacs dans chaque classe, à l'entrée de l'école et à l'entrée du service de garde.

Aidons à semer la joie autour de nous et à sensibiliser les élèves au plaisir de donner.  
Merci de votre générosité!

### **SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL**

Le Salon du livre de Montréal se tiendra du 19 au 23 novembre 2025. Nous vous proposons cette activité avec vos enfants afin de leur transmettre le goût pour la lecture.

Voici le lien pour plus d'informations : [Salon du livre](#)

### **NOTRE HALLOWEEN EN PHOTOS**

Merci à notre comité « Halloween » pour la décoration de notre hall d'entrée. Les décorations ont été fabriquées par les élèves. Félicitations pour le beau travail.

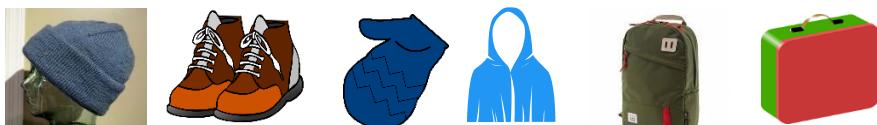


### **TIRELIRES « J'AI FAIM TOUS LES JOURS »**

Nous avons remis des tirelires aux élèves afin de ramasser des dons pour l'organisme « J'ai faim tous les jours », lors de la soirée d'Halloween.

Nous vous demandons de retourner les tirelires « J'ai faim tous les jours » à l'école au plus tard le 5 novembre 2025. Merci!

### **IDENTIFICATION OBLIGATOIRE DES VÊTEMENTS, BOTTES, SOUliers ET ACCESSOIRES**



Nous tenons à vous rappeler l'importance de bien identifier tous les effets personnels de votre enfant, notamment les manteaux, bottes et souliers. De nombreux enfants portent des articles semblables, et sans identification claire, ceux-ci se retrouvent fréquemment aux objets perdus où ils sont mélangés avec ceux d'autres élèves.

Cela permettra aux enfants de récupérer rapidement leurs effets personnels.

### **LE FROID S'INSTALLE : VOICI LE THERMOMÈTRE VESTIMENTAIRE 2025-2026**

Avec les variations de température et l'hiver qui arrive à grands pas, voici un thermomètre vestimentaire. Ce thermomètre se veut un outil afin d'avoir les vêtements appropriés selon la météo quotidienne. Cliquer ici PDF: [Thermometre-vestimentaire\\_25-26.pdf](Thermometre-vestimentaire_25-26.pdf)



De plus, assurez-vous que votre enfant apporte tout ce dont il a besoin pour sa journée à l'école (gourde, collations, chaussures, dîner, etc.). Toujours dans le but de vous éviter de venir à l'école, merci de prévoir des vêtements de rechange, à laisser dans son sac. Si, toutefois, vous devez venir lui porter quelque chose, identifiez l'objet en inscrivant son nom et son numéro de groupe avec un *Post-it* sur la table dans l'entrée de l'école. Nous remettrons l'objet à votre enfant.

### **SOUTIEN AUX COMPORTEMENTS POSITIFS (SCP)**

Cette année encore, nous travaillons à encourager les bons comportements et nous célébrons les réussites.

Le système de soutien au comportement positif préconise l'adoption d'une approche **à l'échelle de l'école tout entière** et se fonde sur l'idée que les **comportements attendus** en classe et hors classe doivent être enseignés explicitement aux élèves.

Nous amorçons cette année avec un premier objectif, du 29 septembre au 21 novembre, nos élèves travailleront l'objectif suivant :

Corridors et escaliers	
<b>Respect</b>	Je circule en silence et calmement dans les escaliers et les corridors, à l'entrée et à la sortie de l'école, dans les déplacements et sur l'heure du dîner,
Extérieur	
<b>Responsabilité</b>	<b>Au son du sifflet :</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. J'arrête de jouer.</li> <li>2. Je range le matériel.</li> <li>3. Je prends mon rang.</li> </ol>

Dans une optique de reconnaissance, des bracelets sont remis chaque jour aléatoirement aux élèves qui adoptent les comportements attendus. Les élèves remettront les bracelets à leur enseignant en échange d'un pompon (1 bracelet = 1 pompon), qui sera déposé dans un pot (1 par classe). Lorsque le pot sera plein (30 pompons) il sera comptabilisé. Le but est de remplir 75 pots pour participer à l'activité rassembleuse pour toute l'école.

Pour obtenir davantage d'informations sur le SCP, vous pouvez consulter notre brochure en cliquant [ici](#).

N'hésitez pas à encourager votre enfant pour ses efforts; faire équipe est ce qu'il y a de plus porteur pour nos élèves ! Vous pouvez consulter la matrice des comportements attendus sur le site Internet de l'école.



École Sainte-Marie

## **ÉPREUVES MINISTÉRIELLES**

**Les élèves de 4<sup>e</sup> année et de 6<sup>e</sup> année** auront à passer des épreuves obligatoires sanctionnées par le ministère de l'Éducation. Nous vous faisons parvenir les dates afin de vous assurer que votre enfant sera présent à l'école. Les dates sont **prescrites par le Ministère et ne peuvent pas être déplacées**.

En conséquence, la participation à une sortie éducative, à un voyage ainsi qu'à une activité sportive ou culturelle, par exemple, ne saurait justifier une absence à une épreuve ministérielle obligatoire.

**Les seuls motifs pouvant justifier une absence** à une épreuve ministérielle obligatoire sont une maladie sérieuse ou un accident de l'élève confirmé par une attestation médicale, le décès d'un proche parent et la convocation d'un tribunal.

Il est donc important de prendre note qu'un élève **absent sans justification autorisée par le Ministère se verra octroyer la note de zéro**. Par ailleurs, il faut souligner que les épreuves ministérielles obligatoires comptent pour 20 % dans le résultat final du bulletin.

## **Horaire de la session d'examens de juin 2026**

- 4<sup>e</sup> année : français lecture, l'épreuve se tiendra les 3 et 4 juin 2026
- 4<sup>e</sup> année : français écriture, les épreuves se tiendront les 8, 9 et 10 juin 2026
- 6<sup>e</sup> année : français lecture, l'épreuve se tiendra les 1<sup>er</sup> et 2 juin 2026
- 6<sup>e</sup> année : français écriture, les épreuves se tiendront les 3 et 4 juin 2026
- 6<sup>e</sup> année : mathématiques, les épreuves se tiendront les 9, 10 et 11 juin 2026

***Bon mois de novembre!***